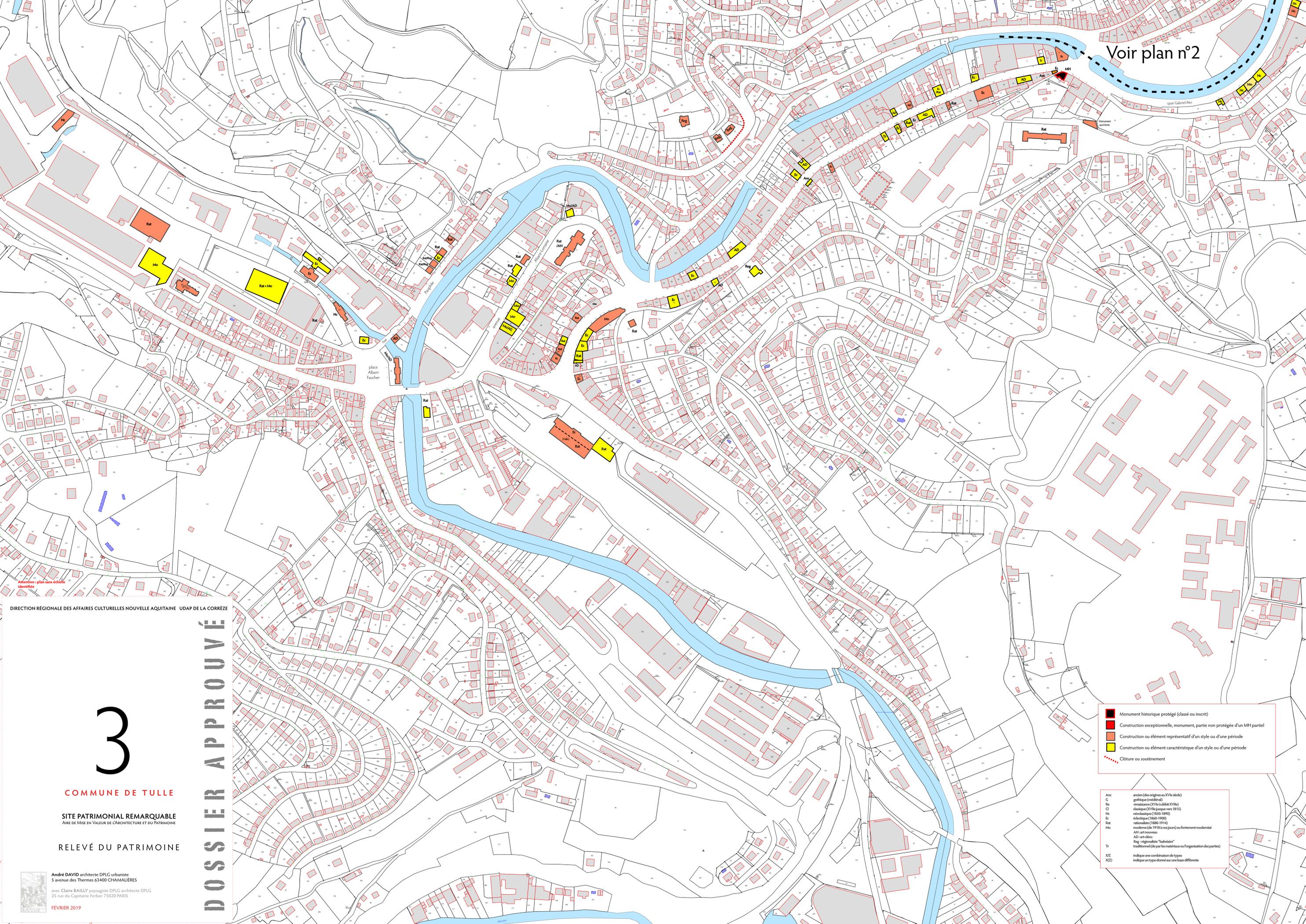


Voir plan n°2



Attention : plan sans échelle identifiée

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES NOUVELLE AQUITAINE UDAP DE LA CORRÈZE

3

COMMUNE DE TULLE

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE
AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

RELEVÉ DU PATRIMOINE

DOSSIER APPROUVÉ

André DAVID architecte DPLG urbaniste
5 avenue des Thermes 63400 CHAMALIÈRES
avec Claire BAILLY paysagiste DPLG architecte DPLG
25 rue du Capitaine Ferber 75020 PARIS

FÉVRIER 2019

- Monument historique protégé (classé ou inscrit)
- Construction exceptionnelle, monument, partie non protégée d'un MH partiel
- Construction ou élément représentatif d'un style ou d'une période
- Construction ou élément caractéristique d'un style ou d'une période
- - - Clôture ou soutènement

- Anc : ancien (des origines au XVIe siècle)
- G : gothique (médiéval)
- Re : renaissance (XVIe au début XVIIe)
- Cl : classique (XVIIe jusque vers 1815)
- Nc : néoclassique (1850-1890)
- Ec : éclectique (1860-1900)
- Rat : rationaliste (1880-1914)
- Mo : moderne (de 1918 à nos jours) ou fortement moderniste
- Art : art nouveau
- AD : art-déco
- Reg : régionaliste "balthazaris"
- Tr : traditionnel (défini par les matériaux ou l'organisation des parties)
- XZ : indique une combinaison de types
- XCD : indique un type donné sur une base différente